

CATALOGNE : LES LIBERTÉS POLITIQUES MISES À MAL

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 14 OCTOBRE 2019

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) a pris connaissance du verdict du Tribunal Suprême prononcé, ce jour, à Madrid à l'encontre des douze membres du gouvernement catalan et présidents d'associations accusés de rébellion, sédition et malversation.

Ce verdict est malheureusement dans le droit fil de ce que pointe le rapport de la FIDH et de EuroMed Droits à la suite des observations faites par Dominique Noguères, vice-présidente de la LDH, et Alexandre Faro, avocat à la cour d'appel de Paris.

Dans ce rapport, de nombreuses irrégularités ont été pointées par les observateurs laissant craindre les condamnations qui viennent de tomber. La LDH exprime sa préoccupation devant ce qui aura été, du début à la fin, un procès politique. La lourdeur des peines, privatrices de liberté pour la plupart, est d'autant moins acceptable que celles-ci sanctionnent la liberté d'expression, de réunion et de session à des parlementaires européens démocratiquement élus. La LDH rappelle enfin que, face à des problèmes qui relèvent par nature du débat démocratique, l'instrumentalisation du judiciaire est toujours une impasse.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

